



— LETTRE DE RÉFÉRENCE

Lettre de Référence

À qui de droit,

La présente lettre a pour objet de confirmer que Monsieur Michael Joop, par l'intermédiaire de sa société Adglobal Serviços Administrativos Ltda, CNPJ 19.079.535/0001 - 28, a fourni des services de représentation sociale et de soutien administratif à Empire Brazil Participações Ltda, CNPJ 19.172.982/0001 - 27, et à Fiabila Brasil Indústria de Cosméticos Ltda, CNPJ 50.662.246/0001 - 05, de 2014 jusqu'à [insert end date].

Fiabila Brasil Indústria de Cosméticos Ltda exerçait son activité en tant que société industrielle brésilienne au sein du Groupe Fiabila, produisant des produits cosmétiques de haute qualité et soutenant des activités commerciales liées aux clients et aux opérations du groupe. Les activités de la société exigeaient une administration sociale locale fiable, un soutien bancaire, une coordination réglementaire, des procédures liées à l'importation ainsi qu'une interaction avec différents départements internes et prestataires de services externes.

Au cours de cette période, M. Joop a agi en qualité de mandataire de l'actionnaire étranger auprès des autorités brésiliennes compétentes, notamment la Chambre de commerce (Junta Comercial) et l'administration fiscale fédérale (Receita Federal). Il a également exercé les fonctions de représentant légal enregistré et d'administrateur de l'entité brésilienne, ainsi qu'il en est fait mention dans les documents sociaux de la société.

Au Brésil, ce rôle revêt une importance particulière pour les sociétés détenues par des intérêts étrangers, car il met en relation l'actionnaire étranger et l'équipe de direction avec les exigences locales en matière sociale, administrative, bancaire, fiscale, réglementaire, d'importation, opérationnelle et juridique. Le représentant légal n'est pas une simple désignation formelle. Cette fonction peut s'avérer essentielle pour la responsabilité locale, la communication avec les autorités et la continuité opérationnelle.

L'intervention de M. Joop a été particulièrement précieuse car les opérations brésiliennes de Fiabila exigeaient un soutien actif et réactif dans plusieurs domaines sensibles, notamment les autorisations bancaires, les approbations liées à la paie, la signature de documents, les procédures réglementaires, les questions liées à l'importation et la coordination avec les équipes internes en charge des finances, des ressources humaines, des activités commerciales, de la recherche et du développement, de la chaîne d'approvisionnement et de l'EHS.



MICHAEL JOOP · FONDATEUR

Son soutien a porté sur des questions liées à la déclaration de produits chimiques auprès de la Police fédérale (Polícia Federal), aux procédures auprès de l'ANVISA en lien avec le dédouanement à l'importation, aux paramétrages RADAR / Siscomex, à l'enregistrement du commissionnaire en douane, à l'administration sociale, à l'accès bancaire, à la signature de documents et à la communication avec les prestataires externes juridiques, comptables, réglementaires, douaniers et bancaires, lorsque cela était nécessaire.

Toutes les activités ont été réalisées sur instruction de la société, avec l'autorisation requise et conformément aux procédures internes d'approbation de l'entreprise. M. Joop n'est intervenu qu'après avoir reçu les directives ou approbations nécessaires des responsables, dirigeants ou membres autorisés des équipes de la société.

Au fil des années, M. Joop a été un partenaire de confiance et directement accessible pour notre organisation. Il a répondu avec rapidité chaque fois que son intervention était requise et a aidé la société à traiter au Brésil, de manière professionnelle et orientée vers les solutions, des questions administratives, bancaires, réglementaires, d'importation et opérationnelles à caractère urgent.

Son rôle a également contribué à assurer la continuité et la stabilité. En demeurant administrateur enregistré et représentant local, M. Joop a soutenu la société dans ses besoins opérationnels, ses échanges avec le personnel interne, les procédures réglementaires et les exigences administratives pour lesquelles il était important de pouvoir compter sur un représentant local stable et fiable.

Tout au long de notre collaboration, M. Joop a fait preuve d'intégrité, de discrétion, de fiabilité, de sens des responsabilités et d'engagement. Ses services ont contribué à apporter continuité, responsabilité locale, soutien pratique et confiance à notre équipe de direction, à nos départements internes ainsi qu'à notre société mère étrangère.

Nous pouvons recommander M. Michael Joop et Adglobal Serviços Administrativos Ltda aux sociétés étrangères à la recherche d'un représentant légal et administrateur fiable, responsable, réactif et expérimenté au Brésil, en particulier lorsque l'exécution locale fiable, la coordination réglementaire et la continuité opérationnelle revêtent une importance particulière.

Cordialement,

[Name of authorized signatory]

[Title]

Empire Brazil Participações Ltda / Fiabila Brasil Indústria de Cosméticos Ltda

DATE : [INSERT DATE]